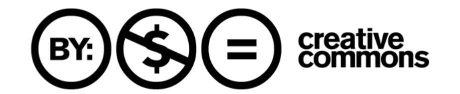


Syria

La tour de Qalaat Fakra

Paul Collart



LA TOUR DE QALAAT FAKRA

PAR

Paul Collart

(Pl. IX-XII)

Les ruines de Qalaat Fakra sont, au dire de Renan, « le groupe de ruines le plus spectaculaire de toute la montagne ». Situées à une altitude d'environ 1500 mètres et à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de la baie de Djouniyé, elles occupent le flanc dénudé d'une de ces vastes cuvettes par lesquelles se terminent les hautes vallées du Liban ; la crête du Djebel Sannine, neigeuse une bonne partie de l'année et qui culmine à plus de 2 600 mètres, en limite au sud l'horizon. Par leur ampleur, dans la solitude du paysage qui les entoure, elles ont fortement impressionné ceux qui les ont visitées et se sont attachés à les décrire [1]. Pour les atteindre, il faut traverser « un véritable labyrinthe de calcaires dolomitiques, auxquels les habitants du pays ont donné le nom de Maison des Revenants » [2]. On y a reconnu, dit Renan, « l'un des sept temples bâtis dans cette partie du Liban par Salomon pour ses femmes idolâtres » [3]. Cf. Pl. IX, 1-2, et fig. 1.

(1) Cf. E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 335-339 ; D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin et Leipzig, 1938, p. 40-55 et pl. 20-26 (avec la bibliographie antérieure), cité ci-après *Röm. Tempel* ; R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, *BAH*, t. IV, Paris, 1927, p. 61 s. ; G. Taylor, *The Roman temples of Lebanon*, Beyrouth, 1971, p. 106 s., fig. 94-96.

(2) *Guides Bleus*, *Liban*, éd. 1955, p. 89 ; *Moyen-Orient*, éd. 1965, p. 72.

(3) E. Renan, *op. cit.*, p. 335. Ce sont, avec Qalaat Fakra, Reyfoun, Adjeltoun, Bellouni, Tamish, et deux autres, incertaines (cf. aussi R. Dussaud, *loc. cit.*).



Fig. 1. — Formations rocheuses à Qalaat Fakra.

Nimbé de cette auréole de légende, l'édifice le plus spectaculaire est « une grosse tour carrée, qui a été remarquée par tous les voyageurs » [1]. La partie conservée permet encore d'en lire le plan, mais non plus intégralement l'élévation, qu'on a tenté de reconstituer graphiquement de diverses manières au moyen des blocs de superstructure qui gisent, écroulés, alentour. La destination de cette tour constitue un problème qui n'a pas été jusqu'ici résolu. Nous n'avons pas la prétention d'en apporter la solution définitive. Nous pensons cependant que la confrontation des données de l'architecture et de celles de l'histoire est susceptible d'écarter catégoriquement certaines hypothèses qui ont été précédemment formulées, et de jeter quelque lueur sur les intentions des constructeurs de cet énigmatique monument.

Tel sera ici notre propos.

*
* *

Dans l'ensemble des ruines de Qalaat Fakra, par son aspect encore imposant, par sa structure intérieure si particulière, par le problème que

(1) E. Renan, *op. cit.*, p. 336 s.

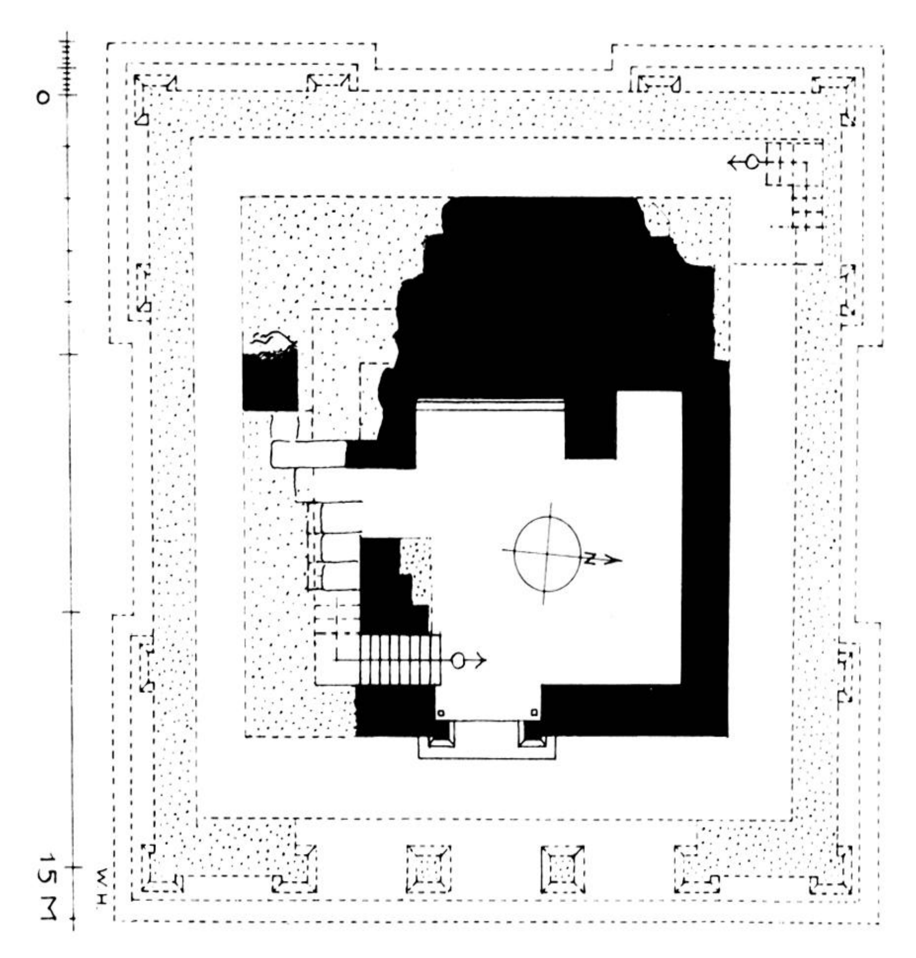


Fig. 2.— Plan reconstitué de la tour : étage. (d'après Krencker-Zschietzschmann, *Röm. Tempel*, pl. 22).

pose sa destination, la « grosse tour » signalée par Renan a spécialement retenu l'attention : avant lui, notamment, Léon de Laborde, J. L. Porter et Ed. Robinson l'avaient sommairement décrite [1] ; plus récemment, D. Krencker et W. Zschietzschmann en ont donné une publication exhaustive, comportant des relevés architecturaux (plans, coupes et détails), des photographies, et deux essais de reconstitution, accompagnant le texte [2]. Cf. Pl. X, 2.

L'énorme cube, de 15,67 mètres de côtés, qui constitue le socle est

(1) Cf. L. de Laborde, *Voyage de la Syrie*, Paris, 1837, p. 36 et pl. XXVI, 52 ; J. L. Porter, *Five years in Damascus*, Londres, 1855, vol. II, p. 291 s. ; Ed. Robinson, *Neue Forschungen in Palästina...*, Berlin, 1857, p. 798 s. ; E. Renan, *loc. cit.*

(2) *Röm. Tempel*, p. 50-55, fig. 73-79 et pl. 22, 23, 26.

encore en grande partie debout, et l'amorce d'un étage avec les blocs épars de la superstructure engagent à en rétablir l'élévation. Deux portes ouvraient sur l'intérieur : la principale, au milieu du côté Est, à mi-hauteur du socle, était accessible par un escalier extérieur de dix-huit marches, perpendiculaire à la façade ; l'autre, plus petite, près de l'angle Sud-Est, était située au niveau du sol. Porté par deux degrés reposant sur l'assise supérieure du socle, l'étage était orné de pilastres supportant un entablement dorique couronné par une corniche composée d'un tore et d'une gorge égyptienne ; une loggia s'ouvrait sur la façade Est, au-dessus de l'entrée principale ; des chapiteaux à crosses coiffaient les pilastres. Bien que la forme du couronnement demeure entièrement conjecturale, une pyramide a été jusqu'ici généralement acceptée [1]. Cf. Pl. XII, 3 et fig. 3.

Un système compliqué d'escaliers et de corridors permettait de circuler à l'intérieur de cette énorme masse de maçonnerie appareillée, entourant, à des niveaux différents, par un quadrilatère le noyau central, dans lequel une pièce rectangulaire avait été ménagée, dont l'accès pouvait être coupé par une herse. Un escalier, montant de la porte Sud-Est, rejoignait sur un palier le débouché de l'entrée principale. On parvenait par deux issues au niveau de l'étage : à l'Est, en face de la loggia, et sur l'angle Nord-Ouest du socle [2]. Un corridor entourait à ce niveau le bloc central, dans lequel il n'est pas impossible qu'un escalier ait permis de monter plus haut [3] ; mais rien n'a subsisté au-dessus.

Tel qu'il existe, et en ne considérant que son aspect extérieur, cet extraordinaire monument a été comparé aux mausolées hellénistiques de l'Asie Mineure comme aux mausolées-tours de la Syrie occidentale qui s'en sont directement inspirés, et dans lesquels se retrouvent les mêmes parties constitutives : « base à degrés, socle, étage à colonnes, pyramide de couronnement » ; dans l'étude perspicace qu'il a consacrée à ce type d'édifices, dont il a fort justement déterminé l'origine, expliqué historiquement la

(1) Cf. E. Renan, *loc. cit.*, p. 336 ; *Röm. Tempel*, p. 50, fig. 79 ; E. Will, *Syria*, XXVI, 1949, p. 275 ; G. Taylor, *op. cit.*, p. 107, fig. 96.

(2) Cf. *Röm. Tempel*, pl. 22-23 et p. 51-53.

(3) *Röm. Tempel*, p. 53 : épaisseur du mur Ouest « möglicherweise wegen einer Treppenanlage, die vielleicht hier in ein weiteres Obergeschoss führte ». H. Kalayan, opposé sur ce point à Krencker, exclut catégoriquement une telle éventualité.

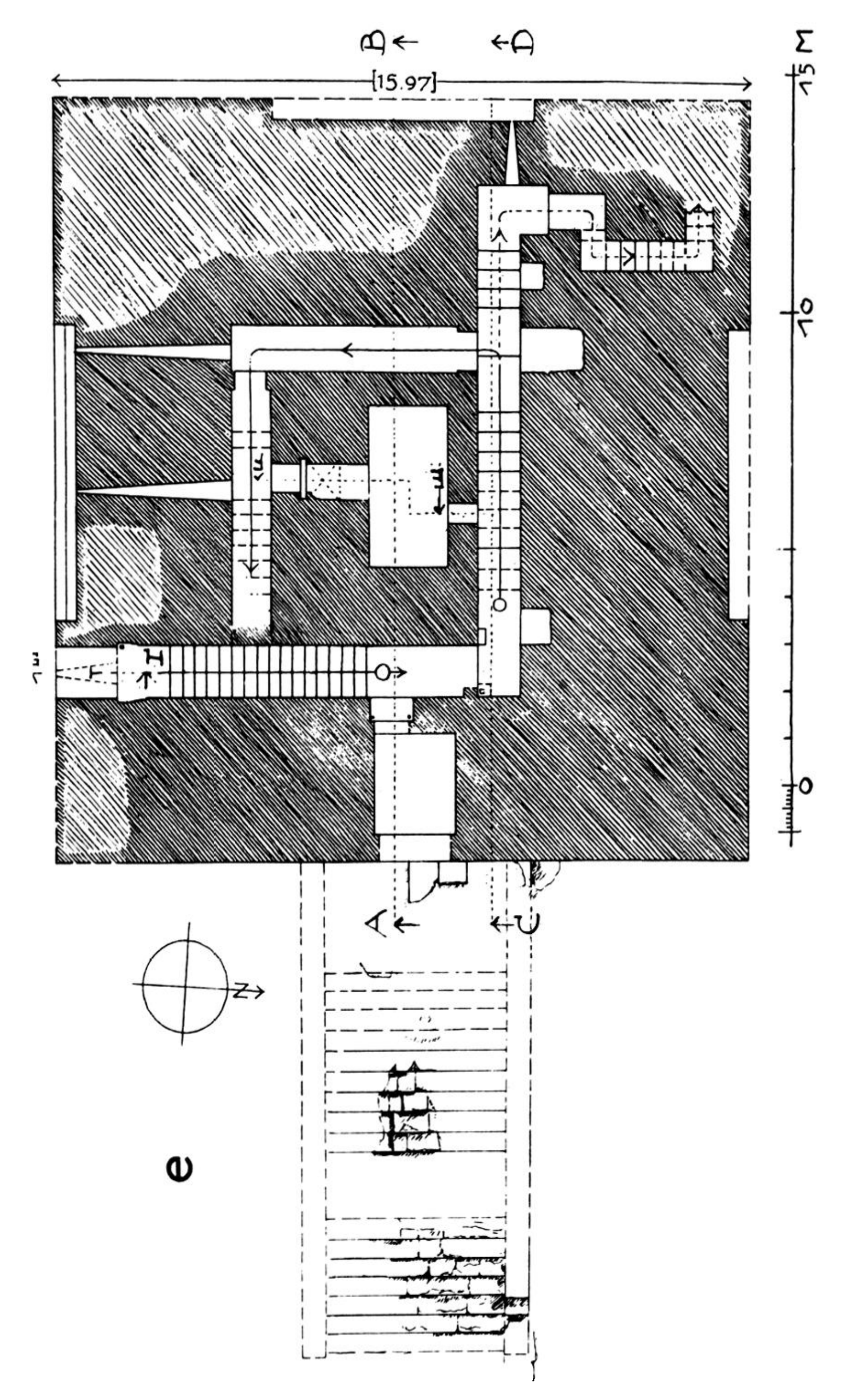


Fig. 3. — Plan reconstitué de la tour : socle, (d'après Krencker-Zschietzschmann, *Röm. Tempel*, pl. 23).

diffusion, et délimité l'aire d'expansion, E. Will a mis en évidence la réalité de cette filiation, en dépit des différences, légères, imputables à l'éloignement du modèle, dans l'espace et dans le temps [1]. Le rapprochement s'est imposé à tel point que, dans les différentes reconstitutions qui en ont été présentées, la tour de Qalaat Fakra apparaît toujours couronnée par une pyramide, bien qu'aucune pierre de cette présumée pyramide n'ait été retrouvée sur le terrain [2] ; cf. Pl. XII, 3. Le caractère funéraire du monument qu'elle impliquerait avait été cependant déjà sérieusement mis en doute. Si, à propos de la chambre intérieure, la publication allemande parle encore de « Grabkammer », le mot est mis entre guillemets, et il est précisé par la suite que cette chambre a plutôt dû répondre aux besoins d'un culte, ou aussi servir de trésor [3] ; et Krencker-Zschietzschmann comme E. Will, faisant justement état de la dédicace à l'empereur Claude gravée sur le linteau de la porte et de l'implantation du monument sur le site d'un important sanctuaire, ont conclu à « une destination cultuelle plutôt que funéraire » [4] ; pourtant ni l'un ni les autres n'en ont logiquement tiré la conséquence en renonçant à la restitution de la pyramide [5].

Il en est allé de même pour le petit monument de Machnaka décrit par Renan comme « l'une des plus curieuses ruines du Liban » [6] : bien qu'admettant qu'il est, « avec Qalaat Fakra, une construction qui a servi

[1] Cf. E. Will, *La tour funéraire de la Syrie et les monuments apparentés*, *Syria*, XXVI, 1949, p. 275-277.

[2] *Röm. Tempel*, p. 54 : « die ohne Zweifel anzunehmende Pyramide » ; mais : « Steine von der Pyramide oder ihrem oberen Abschluss wurden nicht gefunden » (!). Laborde qui, le premier, a parlé d'un couronnement en forme d'une pyramide (*Voyage de la Syrie*, p. 36 et pl. XXVI, 51), comme aussi encore après lui Renan (*Mission de Phénicie*, p. 336), entendent sans doute par là les blocs entassés sur le socle, qui en dessinaient approximativement le profil, et non la pyramide coiffant l'étage imaginée par leurs successeurs sur le modèle des monuments funéraires, et figurée sur les reconstitutions graphiques qu'ils ont publiées (*Röm. Tempel*, p. 54, fig. 79 [W. Hentsch, d'après Krencker et Zschietzschmann] et p. 50, fig. 73 [Bruno Schulz]).

[3] Cf. *Röm. Tempel*, p. 52 et 53 ; pl. 23, légende.

[4] E. Will, *loc. cit.*, p. 275 ; *Röm. Tempel*, p. 54 : « Das Monument erinnert im Aufbau mit der Kammer im Kern an Mausoleen, und doch ist mit der Wahrscheinlichkeit zu rechnen, *dass es kein Grabturm, sondern ein Kultmal* sehr eigentümlicher Art war... ».

[5] Cf. *supra*, p. 140 et note 1.

[6] Cf. E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 284-292 et pl. XXXIII-XXXV ; R. Dussaud, *Topographie...*, p. 69 ; H. Kalayan, *BMBeyr*, XVII, 1964, p. 105-110 et pl. I-VIII ; G. Taylor, *op. cit.*, p. 108, fig. 97.

à des fins rituelles, tout en se rattachant pour la structure à la série des monuments funéraires », E. Will ne l'a pas non plus privé de la pyramide qu'y avait restituée Thobois (1). L'étude faite récemment par H. Kalayan en vue de la reconstruction du monument en a mis en évidence les états successifs et la véritable nature : la colonnade périptère est venue enrober après coup un autel-tour, caractérisé par ses proportions élancées et par les moulurations traditionnelles de sa plinthe et de sa corniche, que cette adjonction n'a pas fait disparaître (2) ; rien n'autorise à supposer que ce remaniement tardif ait affecté la destination de l'autel ni qu'il ait modifié en quoi que ce soit sa couverture plane, en terrasse.

On retiendra de ces rapprochements l'influence, toute formelle, qu'a pu exercer la structure d'un type bien caractérisé d'édifices funéraires sur des monuments d'une autre nature.

*
* *

Les ressemblances d'aspect ou de structure qu'on a remarquées entre la tour de Qalaat Fakra et de grands monuments funéraires ou cultuels qui ont existé dans les régions voisines ont pu contribuer à égarer les jugements portés sur la destination de cet édifice. Une parenté architecturale n'implique pas nécessairement une identité de fonctions.

Bien que rangeant la tour de Qalaat Fakra dans le groupe des « mausolées-tours » de la Syrie occidentale, E. Will en a souligné la destination différente, tout en exprimant les affinités qui existent avec les monuments de ce groupe (3). Elles sont particulièrement évidentes avec le monument de Hermel, qui a pu lui servir de modèle : la similitude avait été déjà notée par Krencker et Zschietzschmann (4) ; limitée à l'aspect extérieur des deux

(1) *Loc. cit.*, p. 280. Cf. *Mission de Phénicie*, pl. XXXV.

(2) Cf. H. Kalayan, *loc. cit.*, p. 105, 109, plan p. 108 et pl. I-III. L'association du bourrelet arrondi de la plinthe et de la gorge égyptienne de la corniche se retrouve, notamment, dans les autels-tours de Qalaat Fakra (grand autel, autel du grand temple) et de Sfiré (autel du temple B) accessibles, comme celui de Machnaka, extérieurement, par un escalier ou par une échelle ; cf. *Röm. Tempel* p. 48, fig. 69-72 ; p. 45, fig. 64 et pl. 20 ; p. 24, fig. 39 et pl. 15 ; H. Kalayan, *loc. cit.*, p. 109 et pl. II, 1 ; G. Taylor, *op. cit.*, p. 106 s., fig. 94, 96. Nous en parlerons ailleurs.

(3) *Syria*, XXVI, 1949, p. 275.

(4) *Röm. Tempel*, p. 161 ; cf. aussi Ch. Picard, *RAr*, 1942/1943, p. 93, note 3.

monuments et abstraction faite de la pyramide de couronnement qui les différencie, elle demeure frappante : mêmes proportions élancées de l'élévation, même équilibre des parties constitutives, dispositif analogue du décor architectural du socle et de l'étage [1]. Cf. Pl. XII, 2-3.

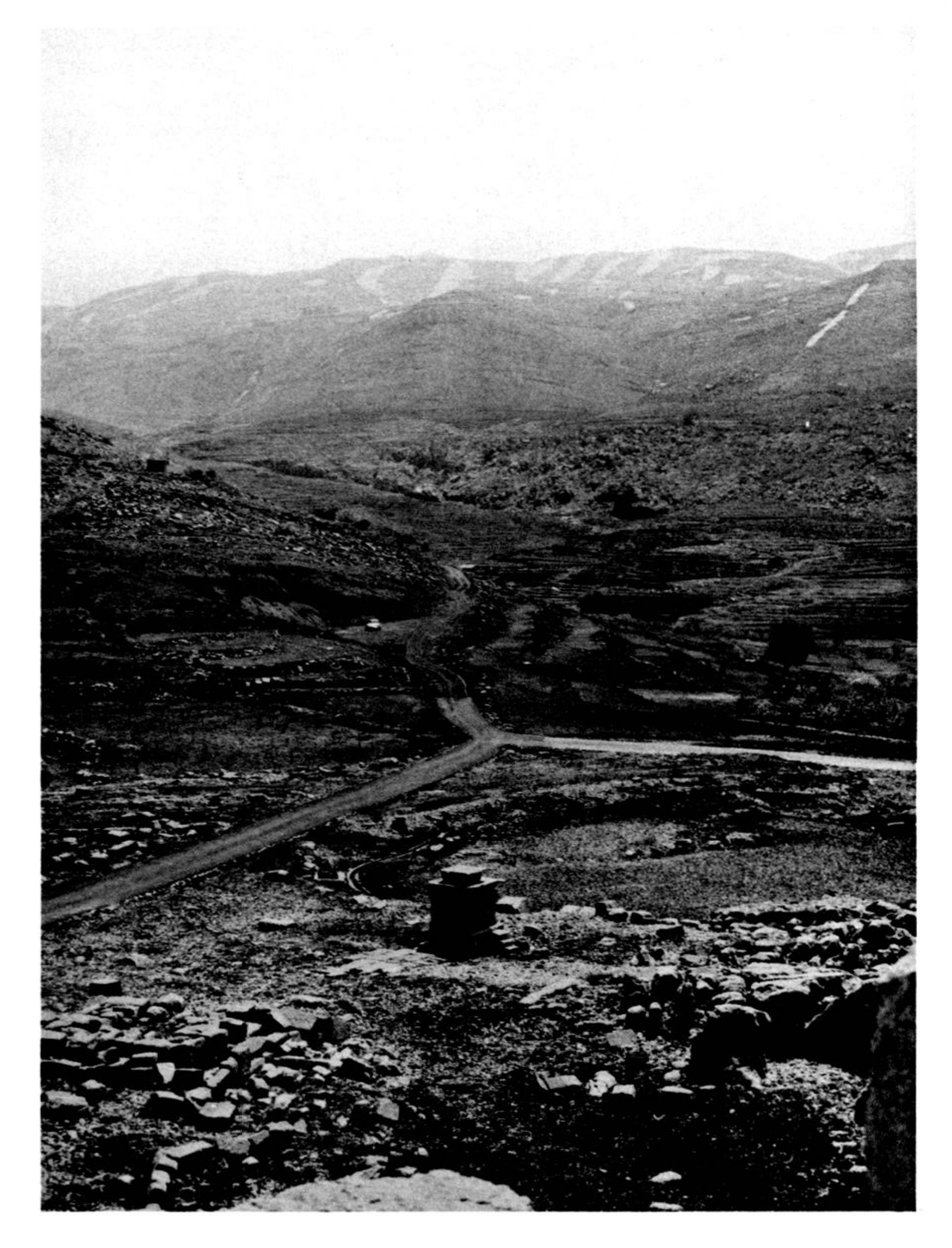
En raison de son remarquable état de conservation et de sa situation très accessible dans la Beqaa, à peu près à mi-chemin entre Baalbek et Homs, le monument de Hermel a été bien souvent mentionné, décrit et étudié [2]. Sur un soubassement carré de quatre degrés se dresse un socle avec pilastres de 9,12 mètres de côtés, dont l'entablement est surmonté d'un étage orné de pilastres sur chaque face, et couronné lui aussi d'un entablement qui supporte une pyramide élancée. Bien que la construction soit massive et qu'aucune trace de sépulture n'y ait été décelée, on en a généralement admis le caractère funéraire, en raison des frises de chasse et d'armes sculptées sur la partie supérieure du socle et de sa silhouette si proche des grands mausolées anatoliens [3]. La disparition de l'inscription qui aurait pu donner des indications sur la date du monument et sur l'identité du personnage dont il devait perpétuer la mémoire laisse le champ libre aux hypothèses ; c'est le plus probablement à la fin de l'époque hellénistique et en l'honneur d'un dynaste local que le monument avait été érigé [4].

(1) Comparer *Röm. Tempel*, p. 162, fig. 233 (Hermel) et p. 54, fig. 79 (Qalaat Fakra).

(2) Cf. *Röm. Tempel*, p. 161 s. et fig. 231-233 (avec la bibliographie antérieure) ; R. Dussaud, *Topographie...*, p. 407 s. ; et aussi, notamment, les reproductions publiées par Renan, *Mission de Phénicie*, p. 118 (dessin de Lockroy) ; F. Anus, *Syria*, XIII, 1932, p. 295, fig. 3 et pl. LVIII *bis* (à l'occasion de la restauration du monument) ; P. Perdrizet, *Syria*, XIX, 1938, p. 47 s., pl. XI ; E. Will, *Syria*, XXVI, 1949, p. 273 s. et pl. XIII, 1.

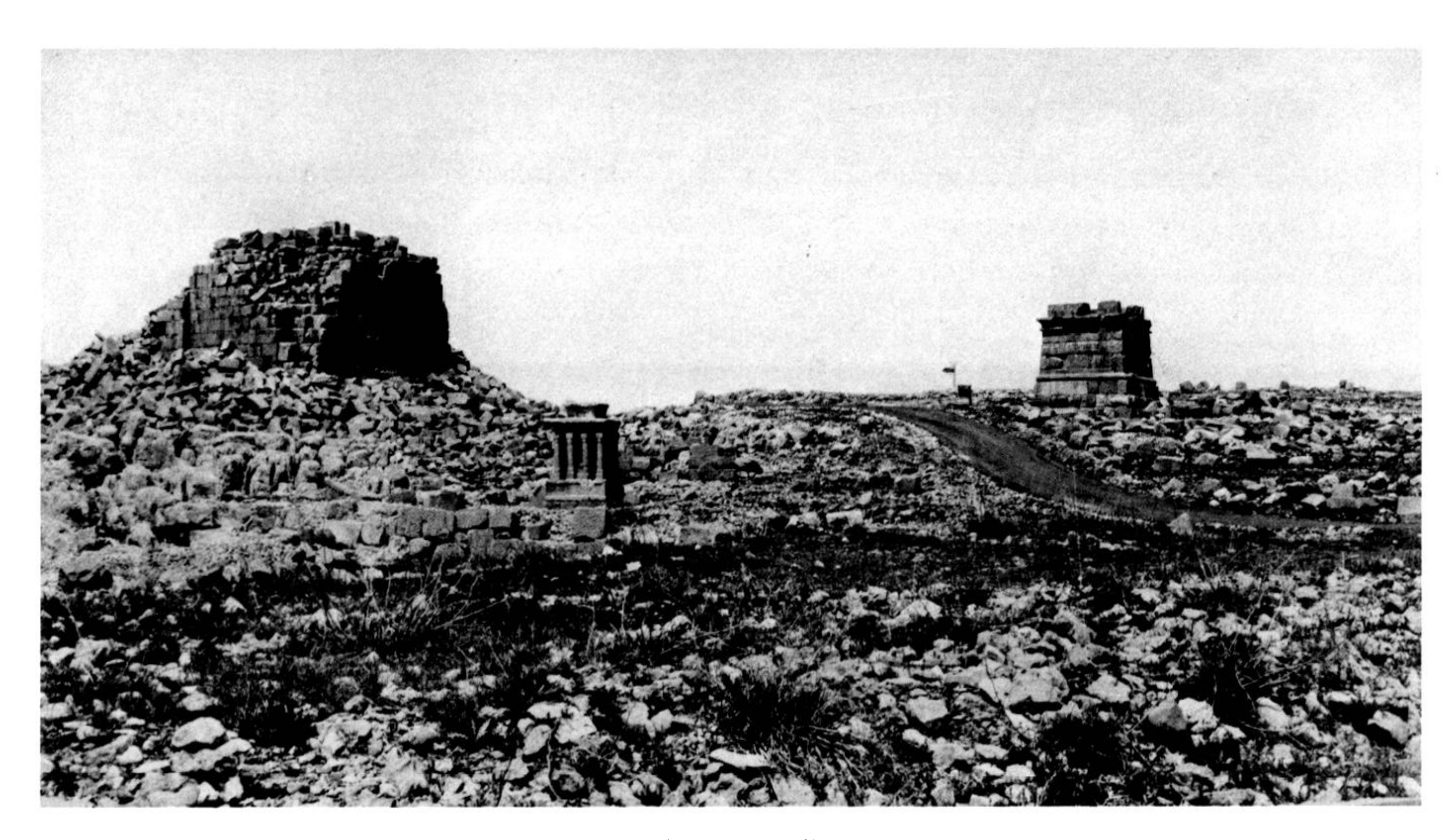
(3) Cf. *Röm. Tempel*, p. 161 (« Grabturm ») ; E. Will, *loc. cit.*, p. 274 et note 1. Les « meghazil » d'Amrith et le tombeau de Chamraté à Soueida, cités à cette occasion par E. Will, sont également des constructions pleines, avec sépulture au-dessous (cf. *ibid.*, p. 282 s. et 286).

(4) Pour la date, cf. E. Will, *loc. cit.* ; P. Perdrizet suggérait « les environs de notre ère » (*BCH*, XXI, 1897, p. 615) ; d'autres opinions encore ont été avancées (cf. F. Anus, *loc. cit.*, p. 119, note 1) ; de toutes façons, le monument est antérieur à la tour de Qalaat Fakra. Considérant le fait que le territoire d'Émèse était limité, au Sud--Ouest, par celui de Laodicée du Liban, H. Seyrig a estimé « fort hasardeux d'attribuer à un dynaste d'Émèse le monument de Hermel » (*Antiquités Syriennes*, VI, p. 68 et note 3 = *Syria*, XXXVI, 1959, p. 188) ; dans le même sens, E. Will a suggéré « l'un des dynastes ituréens de Chalcis du Liban, tétrarques et grands-prêtres d'Héliopolis-Baalbek » (*loc. cit.*, p. 274), J. Starcky « un prince d'Arca du Liban » (*Les cahiers de l'Oronte*, 1971-1972, n° 10, p. 109).



1 et 2. — Site vu de la tour

QALAAT FAKRA



1. — La tour et l'autel

2. — Ruines de la tour

QALAAT FAKRA

On peut rattacher au même groupe un grand mausolée élevé à Homs, mais dont ne subsistent que les descriptions d'anciens voyageurs qui marquent les étapes successives de sa ruine, jusqu'au jour de 1911 où on le fit sauter à la dynamite pour faire place à un dépôt de pétrole [1]. Il a fait l'objet d'une étude détaillée de C. Watzinger, qui put en voir encore les vestiges en 1907 [2]. La façade Nord conservait alors sur quelque hauteur les principaux éléments de l'élévation relevés par Cassas à la fin du XVIII^e siècle (cf. Pl. XII, 1) : sur un soubassement à degrés, deux étages ornés de pilastres supportaient une pyramide élancée. Une reconstitution graphique, fondée sur les anciens dessins et les mensurations prises sur place, montre les proportions de l'édifice, dont le socle mesurait environ 12,50 mètres de côtés, et dont la hauteur totale pouvait atteindre environ 21 mètres [3]. La parenté avec le monument de Hermel est là justement indiquée [4], mais la description et l'illustration mettent aussi en évidence d'importantes différences. Notable singularité : il s'agit non d'une construction appareillée, mais d'une construction de blocage revêtu d'*opus reticulatum* renforcé par des chaînages de basalte ainsi que de moellons en calcaire. Les éléments d'une décoration extérieure étaient demeurés apparents : les cinq pilastres du socle supportaient les angles de frontons, ceux de l'étage les blocs d'un entablement. A l'intérieur, deux pièces superposées et pourvues de niches de section semi-circulaire étaient couvertes, respectivement, d'une voûte et d'une coupole. L'épitaphe grecque, gravée dans un cadre rectangulaire, a été maintes fois transcrite et se trouve aujourd'hui au musée de Damas ; elle porte le nom du dynaste local C. Iulius Sampsigeramus et la date de 390 de l'ère séleucide, correspondant

(1) Cf. notamment L. F. Cassas, *Voyage pittoresque de la Syrie...*, Paris, 1799, pl. 21-23 *bis* ; L. de Laborde, *Voyage de la Syrie*, Paris, 1837, pl. V, 17 et p. 23 ; H. C. Butler, *American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900*, Part II, New York, 1904, p. 49 et fig. ; E. Will, *loc. cit.*, p. 274 ; H. Seyrig, *Antiquités syriennes*, V, p. 1 = *Syria*, XXIX, 1952, p. 204.

(2) C. Watzinger, *Das Grabmal des Samsigeramos von Emesa*, *Kunsthistoriska Sällskapets Publ.*, Stockholm, 1923, p. 18-43 et fig. (avec la bibliographie antérieure).

(3) Cf. C. Watzinger, *loc. cit.*, et fig. 7.

(4) *Ibid.*, p. 34 ; cf. E. Will, *loc. cit.*, p. 274 s., note 4.

à 78/79 après J.-C. (1) ; ce personnage appartient à une famille connue, évincée par les Romains avant le milieu du IIe siècle, mais non déjà nécessairement sous Domitien, comme on l'a longtemps répété (2).

C'est un peu plus au Nord, et beaucoup plus tard, qu'il faut chercher la postérité des grands mausolées couronnés d'une pyramide : le tombeau dit de Diogène à Hass, aujourd'hui disparu, qui date du IVe siècle, en avait conservé assez fidèlement les dimensions et les éléments caractéristiques (3) ; et les naïskoi à couverture pyramidale appareillée qu'on rencontre assez fréquemment dans la Syrie du Nord sont pour la plupart encore plus récents (4). A cette époque, les monuments dans lesquels on peut voir une lointaine survivance de ce type sont tous funéraires.

La suppression de la pyramide avait d'emblée séparé la tour de Qalaat Fakra du modèle local, le monument de Hermel, dont son architecte s'était probablement inspiré, comme des descendants ultérieurs de ce type que nous venons de mentionner, et, d'une manière plus générale, des tours funéraires de Syrie où se perpétue la tradition des grands mausolées anatoliens (5). Indépendamment de cette distinction significative, l'existence d'une loggia largement ouverte au niveau de l'étage sur la façade de l'édifice et accessible du dedans par un escalier ne s'accorde guère avec une destination funéraire. Le dispositif si particulier qui existe encore à l'intérieur n'incline pas non plus à voir dans la tour un tombeau : le caveau qui occupe le cœur du monument ne présente aucune des caractéristiques qui

(1) Cf. L. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, V, *BAH*, t. LXVI (1959), p. 113 s., n° 2212 (= *CIG*, 4511 ; Waddington, 2567 ; *IGR*, III, 1023 ; *OGIS*, II, 604) : Γάϊος Ἰούλι/ος Φαβία Σαμ/σιγέραμος ὁ / καὶ Σείλας Γαίο/υ Ἰουλίου Ἀλεξι/ῶνος υἱὸς ζῶν / ἐποίησεν ἑαυ/τῷ καὶ τοῖς ἰδί/οις, ἔτους ρτ'.

(2) Cf. *PIR*², vol. 4, p. 269, n° 542 ; Stähelin *RE*, s. v. *Sampsigeramos* 3), col. 2227. Sur les indices fournis par la numismatique pour l'établissement d'une chronologie, cf. H. Seyrig, *Antiquités syriennes*, V, p. 1, note 1 ; VI, p. 64, note 6 = *Syria*, XXIX, 1952, p. 204, note 1 ; XXXVI, 1959, p. 184 s., note 6, rectifiant Watzinger, *loc. cit.*, et Stähelin, *loc. cit.*

(3) Cf. Vogüé, *Syrie Centrale...*, Paris, 1865-1877, p. 103 s. et pl. 70 ; H. C. Butler, *op. cit.*, p. 160-163 et fig. 64-68 ; S. Guyer, *Syria*, XIV, 1933, p. 63, fig. 2 ; E. Will, *loc. cit.*, p. 275 ; G. Tchalenko, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, *BAH*, t. L, vol. I, Paris, 1953, p. 36 et note 1 ; p. 256, note 2.

(4) Cf. E. Will, *loc. cit.*, p. 280 et note 1 ; G. Tchalenko, *op. cit.*, p. 36 et note 3.

(5) Cf. l'étude d'ensemble de E. Will, déjà citée, *Syria*, XXVI, 1949, p. 258-312, où cette filiation est mise en évidence.

désignent immédiatement comme des sépultures les pièces que contiennent, par exemple, les mausolées d'Émèse et de Hass ou les tours funéraires de Palmyre, c'est-à-dire les niches ou les alvéoles prêtes à recevoir les corps des défunts. L'hypothèse funéraire n'est donc pas étayée et ne doit pas être retenue.

L'hypothèse cultuelle, qui lui a été préférée par E. Will, est-elle mieux assurée (1) ? Elle a été acceptée par L. Crema, en raison des analogies qui existent entre la tour de Qalaat Fakra et un édifice dont la fonction cultuelle ne peut être mise en doute : l'autel monumental du sanctuaire de Jupiter Héliopolitain à Baalbek (2).

* * *

La découverte de l'autel monumental de Baalbek, dont le soubassement en place et les blocs remployés de la superstructure ont été récupérés, de 1930 à 1935, dans la cour carrée du grand temple, a d'emblée suscité la comparaison avec la tour de Qalaat Fakra, fondée sur les dimensions voisines de ces édifices, sur leur développement en hauteur, sur diverses particularités de leur aménagement intérieur, et sur la proximité des deux sanctuaires (3). Ch. Picard a revendiqué la priorité de ce rapprochement (4) ; la reconstitution graphique du monument a permis, par la suite, d'en mieux confronter les termes et d'en éprouver la pertinence (5).

C'est par l'intérieur, grâce à l'assemblage de 74 blocs de plafonds sculptés, préalablement recomposés au moyen de 339 fragments extraits des piliers et des fondations de la basilique byzantine qui l'avait tardivement supplanté, que le monument a pu être reconstitué. Grâce aux éléments des façades et de la couverture, à leur tour assemblés et situés, l'élévation en a été entièrement rétablie (6). Sur son soubassement à deux degrés, de

(1) *Loc. cit.*, p. 275 ; cf. aussi Ch. Picard, *RAr*, 1942/1943, p. 93.

(2) Cf. *infra*, p. 148, note 1.

(3) La distance de Baalbek à Qalaat Fakra n'est, à vol d'oiseau, par dessus la chaîne du Liban, que de 35 kilomètres.

(4) Cf. *RAr*, 1952[11], p. 89, note 4 ; *CRAI*, 1941, p. 523 ; cf. *RAr*, 1942/1943, p. 93 (où la comparaison se rapporte non à la tour, mais à l'autel voisin).

(5) Cf. P. Collart et P. Coupel, *L'autel monumental de Baalbek*, *BAH*, t. LII, Paris. 1951.

(6) *Ibid.*, p. 12-86 et pl

20,25 m. sur 21,15 m. de côtés, et son socle mouluré haut et bas, le corps de l'autel se dressait, avec les pilastres qui en rythmaient les façades et les fenêtres qui en éclairaient l'intérieur, surmonté d'une corniche saillante à 15,80 m. au-dessus du niveau de la cour. Un attique formait une terrasse portée sur une voûte en berceau, bordée par une gorge égyptienne, et accessible latéralement de part et d'autre par des escaliers extérieurs. On parvenait à ce niveau par quatre étages d'escaliers intérieurs, reliant quatre à quatre à chaque étage deux larges corridors. Par ces corridors et ces escaliers, le monument était accessible à des foules nombreuses, qui pouvaient aisément parvenir jusqu'à la terrasse supérieure, et en redescendre, en se renouvelant sans cesse, sans que la circulation fût gênée. Cf. fig. 4.

La reconstitution de la tour de Qalaat Fakra avec une couverture en terrasse « au lieu de l'hypothétique pyramide » a contribué à rendre plausibles le rapprochement des deux monuments et la destination cultuelle de la tour, considérée, elle aussi, dans cette hypothèse, comme un autel monumental dans le cadre de son sanctuaire [1]. Un examen plus attentif de la structure de la tour nous a néanmoins persuadé d'écarter aussi cette éventualité que nous avions un moment retenue.

Remarquons tout d'abord qu'en raison de la date respective des deux monuments, une éventuelle influence n'aurait pu s'exercer que dans le sens le moins probant, c'est-à-dire de celui dont la destination reste à établir vers celui dont la destination est certaine : les inscriptions incorporées à la maçonnerie de la tour de Qalaat Fakra en fixent la date sous le règne de Claude, et plus précisément en 43/44 après J.-C. [2] ; les observations qu'on a pu faire sur le style des plafonds sculptés de l'autel monumental de Baalbek en situent la construction dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, plus probablement vers les débuts de l'époque flavienne [3]. Si leurs parties constitutives sont extérieurement les mêmes (soubassement à degrés, socle, corps du monument), leurs proportions sont très différentes :

(1) Cf. L. CREMA, *L'architettura romana*, *Enciclopedia classica*, Sezione III, vol. XII, Turin, 1959, p. 255 et 285 : « ...se lo si pensa terminante a terrazzo invece che con l'ipotetico coronamento piramidato, poteva avere la stessa funzione di culto » ; Collart-Coupel, *op. cit.*, p. 139.

(2) Cf. *infra*, p. 154 et 157 s.

(3) Cf. COLLART-COUPEL, *op. cit.*, p. 121 sqq.

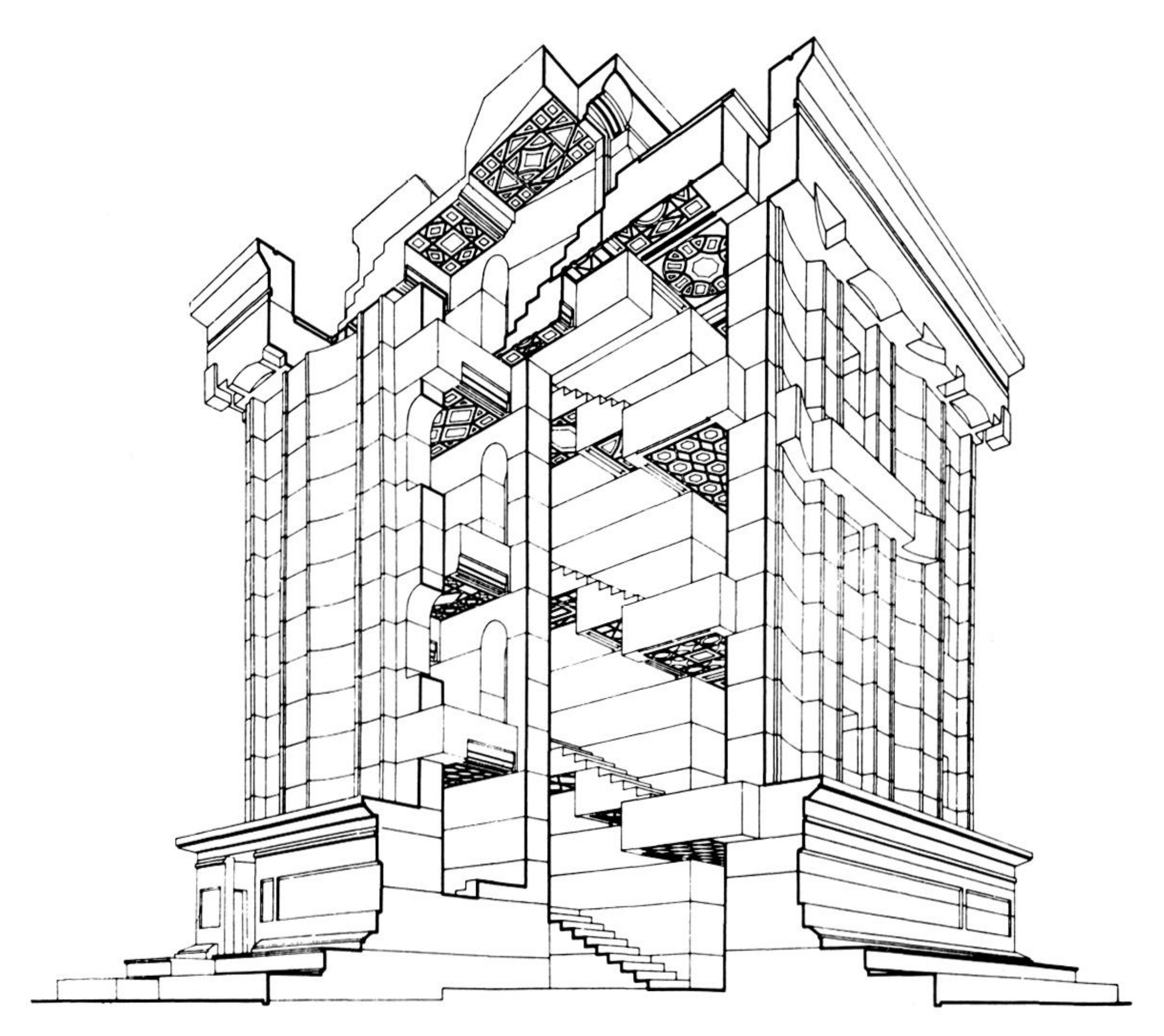


Fig. 4. — Autel monumental de Baalbek. Reconstitution de P. Coupel.

à Qalaat Fakra, le socle et le corps avaient une hauteur égale ; à Baalbek, le socle ne mesure que le quart de la hauteur totale de l'autel, prise à la corniche [1] ; la parenté de la tour de Qalaat Fakra et des grands mausolées hellénistiques, de type anatolien, dont on trouve une descendance en Syrie, ne peut être évoquée à Baalbek, où l'autel monumental du grand temple, comme le petit autel voisin, n'appartiennent pas à cette descendance, mais sont des versions colossales d'un type local de petits monuments cultuels, nombreux dans les sanctuaires montagnards du Liban, comme

(1) Cf. *Rom. Tempel*, p. 54, fig. 79 ; Collart-Coupel, *op. cit.*, pl. LX-LXII ; ici, fig. 4 et pl. XII, 3.

nous le montrerons ailleurs. Mais plus encore que par leur aspect extérieur, l'autel monumental de Baalbek et la tour de Qalaat Fakra se distinguent par le dispositif intérieur des corridors et des escaliers qu'ils renferment, dont la structure n'a manifestement pas été conçue pour répondre aux mêmes exigences. Les corridors et les escaliers largement éclairés de l'autel monumental de Baalbek étaient destinés à acheminer la foule des fidèles jusqu'à la terrasse de l'attique. Les couloirs sombres, étroits, coudés, entrecoupés de marches de la tour de Qalaat Fakra n'étaient pas faits pour une circulation comparable ; ils ne desservaient qu'en passant le caveau intérieur, qu'isolait sa herse, et conduisaient à la loggia de l'étage, ouverte au-dessus de l'entrée. Le parallèle indiqué par L. Crema entre les deux autels de Baalbek, d'une part, la tour de Qalaat Fakra avec l'autel voisin, d'autre part, ne nous paraît pas non plus justifié [(1)] : à Baalbek les deux autels, très proches, situés sur l'axe du temple, dans l'enceinte de sa cour, appartiennent manifestement à un même ensemble architectural et religieux ; à Qalaat Fakra, la tour et l'autel, isolés l'un de l'autre, sont deux monuments bien distincts sur un terrain mouvementé où d'autres se dressent. On notera encore que la dédicace à Claude gravée sur le linteau de la porte, jugée avec raison mal compatible avec un tombeau [(2)], ne l'est guère davantage avec un autel.

La comparaison, on le voit, tourne court : rien non plus ne désigne la tour de Qalaat Fakra comme un autel monumental, analogue à celui de Baalbek.

*
* *

Si ni la destination funéraire, ni la destination cultuelle de la tour ne doivent être retenues, une explication plausible de l'effort considérable qu'a dû exiger sa construction peut être suggérée par deux particularités de sa structure : le caveau aménagé à l'intérieur et la loggia ouverte sur la façade.

Le soin qu'on avait apporté à isoler la chambre intérieure, déjà fortement défendue par les maçonneries qui l'entourent, révèle une des préoccu-

(1) L. Crema, *op. cit.*, p. 285 ; cf. aussi Ch. Picard, *RAr*, 1942/1943, p. 93.

(2) Cf. *supra*, p. 142 et note 4.

pations essentielles des constructeurs de la tour. En dépit de l'écroulement des matériaux, on a reconnu le dispositif de la herse qui pouvait en verrouiller l'accès [1]. Une surveillance pouvait, en outre, être exercée sur le cheminement des visiteurs, rendu malcommode par l'étroitesse et l'obscurité des couloirs et des escaliers, tant du dessus du vestibule de l'entrée qu'au premier tournant de l'escalier et sur le palier Nord-Ouest [2]. Même, encore au niveau de l'étage, les accès au corridor qui entourait le noyau central pouvaient être aisément interdits : au Nord-Ouest de la tour par les chicanes de l'escalier par lequel on y pouvait monter ; en face de la loggia par une porte à double battant dont ont subsisté en place les montants et les trous de gonds [3]. Cf. fig. 2-3. Ces précautions ne se justifient que si le contenu du caveau était particulièrement précieux ; c'est pourquoi l'éventualité de l'interpréter comme un trésor, déjà signalée en passant par Krencker et Zschietzschmann, paraît digne d'être retenue [4]. A l'intérieur de ce gigantesque coffre-fort, les biens du sanctuaire pouvaient être mis à l'abri, ce qui expliquerait l'intérêt qu'eut le clergé du « grand dieu » de Qalaat Fakra à participer financièrement à sa construction [5]. Dans une intention analogue, on érigea au VIII^e siècle à Damas, dans la cour de la mosquée des Omeyyades, la Coupole du Trésor (Qoubbet el-Khazné) surmontant un édifice octogonal porté sur huit tronçons de colonnes antiques, plus tard décoré de mosaïques, pour abriter le trésor public, comme on en construisit aussi de semblables dans les grandes mosquées de Homs, de Hama et de Manbij [6].

Les précautions qui avaient été prises contre d'éventuels violateurs pouvaient à l'occasion servir aussi contre une attaque venue du dehors. Sans être un ouvrage militaire, la tour aurait pu résister s'il était devenu

(1) Cf. *Röm. Tempel*, p. 52 s. et pl. 23 c, d et e (où le caveau est encore désigné comme funéraire : Grabkammer).

(2) Cf. *Röm. Tempel*, p. 51 s. et pl. 23 c et e. Une porte fermait le couloir au premier tournant un poste de garde en face de cette porte, un autre plus haut, en face du palier, avaient été ménagés dans l'épaisseur du mur.

(3) Cf. *Röm. Tempel*, p. 51 et 53, et pl. 22-23.

(4) *Röm. Tempel*, p. 53 : « Möglicherweise stand der Raum auch mit einem Kult in Verbindung *oder diente als Schatzkammer* ».

(5) Cf. *infra*, p. 154 s. et 160.

(6) Cf. J. SAUVAGET, *Les monuments historiques de Damas*, Beyrouth, 1932, p. 23 et fig. 8 ; *Guides Bleus, Moyen-Orient*, ed. 1965, p. 202 et 276.

nécessaire de s'y retrancher [1]. Des portes en barraient extérieurement les accès : à l'Est, de part et d'autre du vestibule qu'il aurait fallu traverser ; au Sud, au bas de l'escalier dont l'étroitesse était également un obstacle ; cf. fig. 3. D'autre part, la position de la tour sur une crête dominant d'un côté le creux de la vallée, de l'autre la cuvette sur la pente de laquelle s'étageaient les bâtiments du sanctuaire, en faisait un remarquable observatoire [2] ; cf. Pl. IX, 1-2 et X, 1. De la terrasse supérieure, sur laquelle il est peu probable qu'on n'ait pas de quelque manière pu monter [3], le regard embrassait tout autour l'horizon. Mais déjà de la hauteur de l'étage, on pouvait jouir d'une vue étendue : de la loggia, dans la direction du site et de la montagne ; de l'angle Nord-Ouest, où la paroi amincie qui constituait la joue de l'escalier peut avoir été percée d'une fenêtre [4] ; une sentinelle postée à cet endroit aurait pu surveiller à la fois le débouché de l'escalier intérieur sur l'angle du corridor de l'étage et, vers le dehors, à ses pieds, le cheminement des arrivants. Inversement, ainsi plantée, la tour pouvait signaler de très loin la présence du sanctuaire, dont les temples et les autels, disséminés au revers sur la pente, ne se découvrent, au contraire, qu'au dernier moment. Elle était là comme un de ces phares dont la fonction annonciatrice s'est perpétuée en Orient depuis le prototype fameux d'Alexandrie jusqu'aux minarets de l'Islam [5]. De même, et dans la même région, la statue colossale de la Vierge du Liban fut érigée à la fin du XIX^e siècle au-dessus de la baie de Djouniyé pour attirer de loin l'attention sur le caractère sacré de ce lieu.

Il est bien évident, toutefois, qu'un monument de cette importance n'avait pas été élevé dans le seul but d'abriter dans ses flancs les richesses que pouvait contenir un caveau d'environ deux mètres sur trois. La loggia

(1) Cf. déjà Ed. ROBINSON, *Neue Forschungen in Palästina...*, Berlin. 1857, p. 799 : « Der Bau dieses Thurmes scheint nicht auf militärische Zwecke hinzudeuten... ». La différence de structure avec des tours conçues exclusivement pour la défense (comme l'est, par exemple la tour remarquablement conservée de es-Sanamein) saute aux yeux.

(2) Les avantages de cette position avaient été déjà très justement indiqués par Ed. ROBINSON (*op. cit.*, p. 798 : « Uberreste eines alten viereckigen Thurmes, der grade auf der Wasserscheide steht, und von einer Seite in den tiefen Golf von Salib hinabsieht, auf den andern aber in das offene Thal, in dem wir uns nun befanden ».

(3) Cf. *supra*, p. 140 et note 3.

(4) Cf. *Röm. Tempel*, pl. 22.

(5) Cf. H. THIERSCH, *Pharos, antike Islam und Occident*, Leipzig et Berlin, 1909, p. 97 sqq. et 172 s.

qui s'ouvrait à l'étage, dans un décor de pilastres et de piliers inspiré des grands mausolées, qui étaient en même temps des monuments honorifiques, relève d'un motif somptueux la sévérité des façades. Ce décor, dont rien n'avait subsisté en place, a pu être reconstitué au moyen des blocs épars qui en ont été retrouvés [1] ; cf. Pl. XII, 3. Des éléments indigènes (chapiteaux à crosses, gorge égyptienne reposant sur un tore) s'y mêlent à l'ordonnance classique des supports et de l'entablement ; la date qui leur est ici assignée s'insère dans une chronologie que de nombreuses observations ont permis ailleurs d'établir [2]. Élevée en 43/44 après J.-C. et dédiée à Claude, la tour de Qalaat Fakra n'est pas qu'un monument utilitaire ; Renan l'avait indiqué déjà [3] : elle est d'abord et essentiellement un grand monument honorifique, un monument d'apparat, dont des circonstances exceptionnelles ont suscité l'hommage. La construction du monument est inséparable du contexte historique où le situent les inscriptions gravées sur ses pierres, qu'il nous faut maintenant évoquer.

* * *

Pour comprendre la signification de la construction de la tour et, partant, l'intention de ses constructeurs, on n'a pas tiré un parti suffisant du témoignage des deux inscriptions, connues depuis longtemps, qui, directement, la concernent. Elles ont été pourtant remarquées par la plupart des voyageurs et elles figurent dans le *Corpus* de Boeckh, qui en a donné une transcription correcte, d'après des copies de Richter [4].

(1) Cf. *Röm. Tempel*, p. 54 et fig. 75-77 et 79.

(2) Sur l'association du bourrelet arrondi de la plinthe et de la gorge égyptienne de la corniche dans les autels-tours des sanctuaires libanais de Machnaka, de Sfiré, de Qalaat Fakra même, cf. *supra*, p. 143 et note 2. Dans la série des chapiteaux à crosses de Palmyre, d'ailleurs un peu différents de ceux de la Phénicie, mais comme eux caractérisés par le fait que l'abaque était taillé dans un autre bloc, ceux d'un portique du sanctuaire de Baalshamîn sont datés par une inscription de 23 après J.-C. ; cf. P. Collart et J. Vicari, *Le sanctuaire de Baalshamîn à Palmyre*, 1969, t. I, p. 149 sqq. ; t. II, pl. XCI-XCII.

(3) E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 338.

(4) *CIG*, III, 4525 et 4526. J. et L. Robert ont opportunément rappelé (*REG*, LXXXIV, 1971, p. 398) que « Boeckh n'est jamais allé à Mylasa, pas plus qu'en d'autres endroits de l'Asie Mineure ni non plus en Grèce » — par conséquent, ni, à plus forte raison, en Syrie. En attendant la publication du fascicule correspondant des *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, cf. aussi L. de Laborde, *Voyage de la Syrie*, Paris, 1837, p. 36 (copies de J. Planat) ;

La cassure de l'arête inférieure du linteau sur lequel avait été gravée la dédicace à Claude (*CIG*, III, 4526) a emporté une grande partie des deux dernières lignes de l'inscription, dont seule la première ligne est demeurée intacte. Avec les compléments que lui a apportés le P. Mouterde, le texte se lit comme suit (Pl. XI, 1) :

Αὐτοκράτορι Τιβερίωι Κλαυδίωι Καίσαρι
Σεβαστῶι καὶ ε[ὐεργέ]τ[ει Πη]γαγαλάξιοι
ἐπὶ Γαίου Κα....

On retrouve ainsi le nom du peuple indigène, Πηγαγαλάξιοι, qui a dédié le monument, perpétué jusqu'à nos jours dans le nom arabe de la source, Nebaa el-Leben (source du lait) qui jaillit dans le voisinage et dans celui du cours d'eau, Nahr el-Leben, qui en est issu [1].

Le texte de l'inscription gravée sur un bloc encastré sur l'angle Nord-Est de la tour est, en revanche, intégralement conservé et parfaitement lisible (*CIG*, III, 4525 ; cf. *Röm. Tempel*, p. 53, fig. 78). Il indique la date de l'achèvement de la tour, le nom de l'épimélète responsable, l'origine des fonds qui en ont fait les frais (Pl. XI, 2)

Ι. ε̅ν̅τ̅ ἐπὶ Θολὸμ
Ῥαββόμου ἐπιμε-
λητοῦ ἐκ τῶν τοῦ
μεγίστου θεοῦ ᾠκοδο-
μήθη.

L'année 355 de l'ère séleucide correspond, comme on le lit partout, mais en fait seulement en partie, à l'année 43 de notre ère, c'est-à-dire aux troisième et quatrième années du règne de Claude [2]. Le trésor du « grand

C. Ritter, *Die Erdkunde...*, Bd. XVII, Berlin, 1854, p. 514 s ; Ed. Robinson, *Neue Forschungen in Palästina...*, Berlin, 1857, p. 798 et p. 799, note 1 (bibliographie antérieure) ; J. L. Porter, *Five years in Damascus*, vol. II, Londres. 1855, p. 291 s. ; E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 336-338 ; D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, Berlin et Leipzig, 1938, p. 54 s. et fig. 78-79 ; R. Mouterde, *MUSJ*, XXII, 1939, p. 125 s. et fig. 1.

(1) Cf. R. Mouterde, *loc. cit.*, p. 126. La plupart des voyageurs ont noté l'existence d'un pont naturel, qui enjambe la gorge que s'est creusée le cours d'eau, et qui est une des curiosités de la région (cf. *Guides Bleus, Liban*, ed. 1955, p. 89). C. Ritter *(loc. cit.)* décrit la source et vante la qualité de son eau : « Der reinste Diamant ist nicht so klar als sein Wasser, kalt wie Eis... ». Cf. aussi J. L. Porter, *loc. cit.*, p. 293 ; E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 339.

(2) Pour la date, cf. *infra* p. 157 s.

dieu », dans lequel on a puisé, était sans doute celui que la tour était destinée à contenir. Les noms qui apparaissent ici au génitif sont sémitiques. Bien que non attesté ailleurs, Ραββομος est un nom théophore régulièrement formé de deux éléments bien reconnaissables, comme J. Teixidor a eu l'obligeance de nous l'indiquer : Ραββος, qui s'est déjà souvent rencontré [1], et Βωμος, connu dans la Syrie du Nord comme épithète de Zeus [2] ; on citera comme exemple d'une formation analogue Ραββηλος, qui est bien attesté [3] ; Θολομ, inconnu sous cette forme, se reconnaît en composition dans le nom Βαρθολομαῖος [4]. Il n'est pas nécessaire de prêter les mobiles allégués par Renan aux prêtres « qui, par adulation ou pour avoir la tolérance de leur culte, auront bâti à Claude ce monument sardanapalesque, plaçant leur nom par une sorte d'humilité affectée dans un des coins de l'édifice » [5] ; ils se sont plus simplement associés, en fournissant les moyens financiers nécessaires, aux habitants (Πηγαγαλάξιοι) qui sont les auteurs de la dédicace. L'hommage collectif ainsi adressé à Claude doit être expliqué d'une autre manière.

*
* *

Au moment de la dédicace de la tour, deux graves incidents venaient d'envenimer les rapports entre le roi juif M. Iulius Agrippa et le gouverneur romain de Syrie, C. Vibius Marsus. En raison de sa position géographique, non loin des États d'Agrippa, le sanctuaire de Qalaat Fakra ne pouvait demeurer indifférent à la menace d'un conflit auquel il risquait de se trouver mêlé. Il est permis de supposer que la construction de la tour ne fut pas étrangère à ces circonstances. Dans le cadre de l'histoire générale, la meilleure analyse de la situation a été donnée par M. P. Charlesworth [6].

(1) Cf. H. Wuthnow, *Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri des vorderen Orients*, Leipzig, 1930, p. 96, avec plusieurs références.

(2) Cf. L. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, II, *BAH*, t. XXXII (1939), p. 310 s., n° 569 : Διὶ Βωμῷ μεγάλῳ ἐπηκόῳ, et les dédicaces à Ζεὺς Μαδβαχος, transcription du sémitique Madbah, qui veut dire « autel » (cf. *ibid.*, p. 256 sqq., n^{os} 465-475).

(3) Cf. H. Wuthnow, *loc. cit.*, références.

(4) Cf. *ibid.*, p. 33, s. v. Βαρθολομαιος. Cf. déjà Boeckh, ad *CIG*, III, 4525 : « in nomine Θολὸμ agnoscas partem nominis *Bartholomaei* ».

(5) E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 338.

(6) *CAH*, X, Cambridge, 1934, p. 338, 661 s., 680 s., 751 s., 851. Cf. aussi E. Albertini, *L'Empire romain*, Paris, 1929, p. 91 s. ; *PIR*^{2}, s. v. *(M.) Iulius Agrippa (I)*, vol. 4, p. 130-132, n° 131.

Le prolixe récit de Flavius Josèphe nous en fait connaître en détail les développements et les antécédents [1]. Nous n'en retiendrons ici que ce qui peut éclairer notre propos.

Dans les derniers temps du règne d'Agrippa, cinq rois tous chefs d'États orientaux clients de Rome, s'étaient réunis à Tibériade pour lui témoigner leur admiration et leur estime ; c'étaient Antiochus de Commagène, Sampsigeramus d'Émèse, Kotys de la Petite Arménie, Polémon du Pont, Hérode de Chalcis du Liban, frère d'Agrippa. L'objet de cette réunion n'a pas été autrement précisé ; elle fut troublée par l'arrivée de Marsus, gouverneur de Syrie, qui en avait conçu de l'ombrage. « Dans un esprit de conciliation, le roi était sorti à sa rencontre jusqu'à une distance de sept stades de la ville. Ce fut cependant là le sujet du différend avec Marsus. Le roi se trouvait installé sur son char avec les autres rois ; cette entente, poussée jusqu'à une amitié réciproque, parut suspecte à Marsus, qui n'imaginait pas que l'accord de tant de rois pût se faire en faveur des Romains. Il dépêcha aussitôt auprès de chacun d'eux quelques-uns de ses gens pour leur signifier son ordre de regagner sans délai leurs pays respectifs. Agrippa en fut vivement irrité et se brouilla avec Marsus » [2]. Précédemment déjà, un différend était survenu entre Marsus et Agrippa à propos de la restauration des murs de Jérusalem, que le roi avait entreprise : sur l'ordre de Claude, alerté par Marsus, les travaux avaient été suspendus [3] ; Agrippa jouissait pourtant de l'amitié de Claude, qui lui en avait prodigué bien des preuves.

Envoyé tout jeune à Rome par son grand-père, Hérode le Grand, Agrippa y avait été élevé en même temps que Claude, né comme lui en 10 avant J.-C., et que Drusus, fils de Tibère, qui était de trois ans leur aîné. Il y retourna par la suite à diverses reprises. On l'y retrouve, en effet, en 36, lié d'amitié avec Caius, le futur empereur Caligula, dont il partageait les dissipations, et soupçonné de souhaiter la mort de Tibère, pour hâter l'avènement de Caius. Emprisonné de ce fait, il fut libéré quelques mois

(1) Cf. IOSEPH., *Ant. Iud.*, XVIII-XX, *passim* ; *Bell. Iud.*, II, 178-223, *passim*.

(2) JOSEPH, *Ant. Iud.*, XIX, 338-342 et 363. Cf. M. P. Charlesworth, *loc. cit.*, p. 680 s.

(3) IOSEPH., *Ant. Iud.*, XIX, 326-327 ; cf. *Bell. Iud.*, II, 218 ; V, 148

plus tard par la proclamation de Caligula, qui l'établit comme roi sur le territoire de l'ancienne tétrarchie de Philippe (Batanée, Auranitis, Trachonitis), bientôt accru de la tétrarchie d'Antipas (Galilée et Pérée). Agrippa séjournait de nouveau à Rome quand Caligula fut tué (24 janvier 41) ; agent de Claude auprès du Sénat, qui répugnait à reconnaître une accession au trône que voulaient imposer les soldats, il devint ainsi le promoteur efficace de son avènement ; Claude l'en récompensa en adjoignant à ses États la Judée et la Samarie, reconstituant pour lui en sa totalité le royaume d'Hérode le Grand, accru même de l'Abilène et de quelques districts montagneux du Liban. Hérode, frère d'Agrippa et époux de sa fille Bérénice, recevait pour sa part le royaume de Chalcis (1).

Par l'étendue de ces donations, les États d'Agrippa se rapprochaient de Qalaat Fakra ; le sanctuaire a pu espérer profiter de ce voisinage comme en profita Beyrouth, dotée par Agrippa de constructions nouvelles — un théâtre, un amphithéâtre, des thermes et des portiques —, inaugurées aux frais du roi par des spectacles fastueux peu avant la réunion de Tibériade dont nous avons parlé (2). La mort d'Agrippa survint, un peu plus tard, comme il se trouvait à Césarée, « dans sa cinquante-quatrième année et dans la septième année de son règne » (3).

C'est dans ce contexte historique que fut érigée la tour dédiée à Claude par les habitants de Qalaat Fakra, aux frais du trésor de leur dieu. C'est dans ce contexte historique qu'il faut chercher l'explication de cette construction et de cette dédicace.

Ici se pose un problème de chronologie qu'il convient d'abord d'élucider, en fonction de la relation qui a pu exister entre la dédicace de la tour, et les événements que nous venons de rappeler. Il est important de noter que la date de la dédicace n'est pas nécessairement celle qu'ont indiquée tous ceux qui en ont rapporté le texte : les années de l'ère séleucide du 1er octobre 312 avant J.-C. (4) ne coïncident pas avec les années de notre

(1) IOSEPH., *Ant. Iud.*, XVIII, 142-204 ; 228-255 ; 289-309 ; XIX, 236-277 ; 292-296 ; *Bell. Iud.*, II, 178-183 ; 206-223. Cf. *PIR*², *loc. cit.*

(2) IOSEPH., *Ant. Iud.*, XIX, 335-338.

(3) IOSEPH., *Ant. Iud.*, XIX, 346-351 ; *Bell. Iud.*, II, 219.

(4) Sur cette date, cf. F.-M. ABEL, *L'ère des Séleucides*, *Rev. Bibl.*, 47, 1938, p. 210.

ère ; par conséquent, l'année 355, qui date l'inscription, ne correspond qu'en partie à l'année 43 après J.-C., mentionnée partout comme celle de la construction de la tour ; elle s'étend, du 1er octobre 43 au 30 septembre 44 après J.-C., ce qui peut influencer la perspective que nous cherchons à établir. D'après les données de Josèphe, Agrippa serait mort au plus tard en mai 44 après J.-C. ; ces données ont été soumises à une critique serrée par K. Lake, qui signale, sans les résoudre, les difficultés qu'on éprouve à les accorder, d'une part, avec le témoignage des monnaies, d'autre part avec celui des *Actes des Apôtres* (1). Sans entrer dans le détail de cette discussion, on peut se rallier aux conclusions de Lake, qui admet pourtant comme probable, et sans préciser davantage, de situer l'emprisonnement de Pierre et sa fuite de Jérusalem en mars-avril 44 et la mort d'Agrippa à Césarée au printemps 44 après J.-C. (2).

De toutes manières, la dédicace de la tour a soit précédé de peu, soit suivi de peu la mort d'Agrippa. Dans un cas comme dans l'autre, en raison du temps qu'il a fallu pour le construire, la mise en chantier de cet énorme édifice doit être fixée encore sous son règne ; la situation qui l'a provoquée devait exister alors au moins depuis quelques mois (3). Dans le conflit qui opposa Agrippa à Marsus, et au lendemain des festivités de Beyrouth, le sanctuaire avait tout lieu d'attendre davantage des largesses du roi que de l'administration lointaine du légat ; il eût été cependant peu prudent de prendre parti. Si la tour fut achevée encore du vivant d'Agrippa, l'hommage fait à Claude, dont aucun des deux adversaires ne pouvait ouvertement prendre ombrage, laissait le sanctuaire à l'écart du conflit ; s'il est postérieur à la mort du roi, il manifestait un loyalisme propre à

(1) Cf. LAKE, *The chronology of the Acts*, *The Beginnings of Christianity*, vol. V, Londres, 1933, p. 446-452. La date du 5 mars 44, adoptée par E. Schwartz (*Gött. Nachrichten*, 1907, p. 264 sqq.) pour la mort d'Agrippa, n'est pas compatible avec celle qu'il faudrait assigner, en cette même année, à l'emprisonnement de Pierre (après le 17 mars), en raison de l'époque de la Pâque (cf. *Act.*, 12, 1-5). Une certaine marge dans l'interprétation des textes doit donc être nécessairement acceptée.

(2) *Loc. cit.*, p. 469.

(3) M. P. CHARLESWORTH, *loc. cit.*, p. 680, fixe en 42 la restauration des murs de Jérusalem, en 43 la réunion des rois à Tibériade. Il est tout à fait improbable de repousser cette dernière jusqu'en 44, comme l'indique, sans le justifier, L. PETERSEN (*PIR*², *loc. cit.*, p. 132), ne serait-ce qu'en raison de la saison où elle a pu vraisemblablement avoir lieu.

sauvegarder son intégrité. Par le rétablissement de la province procuratorienne de Judée, la plus grande partie des États d'Agrippa retombait, en effet, sous l'autorité directe de Rome. Mais Claude eut des égards pour la mémoire du roi : Marsus, dont Agrippa lui avait maintes fois demandé le rappel, fut alors révoqué et remplacé à la tête de la province de Syrie par C. Cassius Longinus [1] ; Agrippa II, fils d'Agrippa, écarté de la succession, reçut en compensation le royaume de Chalcis qu'avait gouverné son oncle, bientôt remplacé par un territoire beaucoup plus important, comprenant les anciennes tétrarchies de Philippe (Trachonitis, Batanée, Gaulanitis) et de Lysanias (Abilène), auxquelles s'ajoutèrent sous Néron quelques cités de Pérée et de Galilée, et s'étendant jusqu'au Liban [2]. Ainsi s'explique que cette royauté, qu'il partagea avec sa sœur Bérénice, soit mentionnée à Qalaat Fakra dans une inscription qui a permis d'identifier le petit temple d'Atargatis, et de le dater de leur règne [3]. Si le nom du premier Agrippa n'est pas apparu dans le sanctuaire, on y rencontre là ceux de ses enfants, dont maints épisodes fameux auxquels ils furent mêlés évoquent plus éloquemment la mémoire : en 60 (ou peut-être avant), leur présence

(1) Ioseph., *Ant. Iud.*, XIX, 363 ; XX, 1. Cf. *PIR*, s. v. *C. Vibius Marsus*, vol. III, p. 422, nº 388 ; *PIR²*, s. v. *C. Cassius Longinus*, vol. II, p. 118, nº 501.

(2) Ioseph., *Bell. Iud.*, II, 247, 252 ; III, 56-57 ; *Ant. Iud.*, XX, 138, 159. Cf. *PIR²*, s. v. *M. Iulius Agrippa (II)*, vol. 4, p. 132 s., nº 132. Agrippa avait gouverné pendant quatre ans le royaume de Chalcis (*Ant. Iud.*, XX, 138) ; la limite septentrionale de son nouveau territoire (*Bell. Iud.*, III, 57 : ἀρχομένη δὲ ἀπὸ Λιβάνου ὄρους καὶ τῶν Ἰορδάνου πηγῶν ἡ χώρα ...) le laissait un très proche voisin du sanctuaire de Qalaat Fakra.

(3) O. Puchstein, *JbDAI*, XVII, 1902, p. 107, note 43 ; L. Jalabert, *MUSJ*, II, 1907, p. 302 s. ; *Röm. Tempel*, p. 46 et 47 : ὑπὲρ τῆς σω/τηρίας Μάρ/κου Ἰουλίου / Ἀγρίππα κυρί/ου βασιλέως / καὶ τῆς κυρίας / βασιλίσσης / Βερενίκης θε/ᾷ Ἀταργάτει Σ[ατ]/ράβων ἀνέθηκε / διὰ Γαίου Μαν/σουήτου ἀρχιε/ρέως καὶ ἐπιμε/λητοῦ. La période pendant laquelle a pu être gravée cette inscription coïncide, *grosso modo*, avec la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. (*Röm. Tempel* : 49 à 100) ; elle pourrait être un peu circonscrite si l'on connaissait la date exacte de la mort d'Agrippa : après 90, peut-être 93 (A. H. M. Jones, *The Herods of Judaea*, Oxford, 1938, p. 258 et 265 et tableau hors texte) ou après 95 (W. Dittenberger, ad *OGIS*, 419), et celle de Bérénice : après 79 (Dio Cass, LXVI, 18, 1). Au cours de cette période, le règne en commun d'Agrippa et de Bérénice ne fut interrompu que par la brève parenthèse du mariage avec Polémon, alors roi de Cilicie (Ioseph., *Ant. Iud.*, XX, 145-146 ; cf. A. H. M. Jones, *op. cit.*, p. 220). Sur le titre βασίλισσα et l'expression de cette double royauté dans les documents contemporains, cf. Grace H. Macurdy, *AJPh*, LVI, 1935, p. 246-249.

au tribunal de Festus à l'occasion de la comparution de Paul à Césarée ; de 66 à 70, leur action favorable aux Romains pendant la grande révolte des Juifs ; en 75 et 79, leurs voyages à Rome pour éprouver sur place les chances que leur offrait encore la passion contrariée de Titus pour la reine [1].

*
* *

La construction de la tour de Qalaat Fakra est, on le voit, étroitement associée aux événements qui marquent les derniers temps du règne d'Agrippa et le démembrement de ses États. L'expansion jusqu'au Liban des territoires qu'il gouvernait, la crise survenue lors de l'interruption de la conférence de Tibériade dans ses rapports, déjà tendus, avec le gouverneur romain de Syrie, les menaces de conflit qu'alors, comme aujourd'hui, le découpage arbitraire de ce pays pouvait en tout instant faire surgir expliquent assez les raisons d'une telle entreprise. Les habitants et le clergé de Qalaat Fakra bâtirent ce monument pour y mettre à l'abri les biens du sanctuaire en ces temps troublés ; le caveau aménagé à l'intérieur était destiné à les contenir. Les protections dont on l'avait entouré paraissent toutefois excessives pour n'avoir servi qu'à décourager les chercheurs de trésors ; elles pouvaient être, de surcroît, efficacement opposées à une attaque armée ; érigée dans le lieu le plus élevé du sanctuaire, sur une crête d'où la vue s'étendait au loin à la fois sur la montagne et sur la vallée, postée sur le chemin que les arrivants devaient nécessairement emprunter en lui découvrant leur flanc droit, la tour avait aussi une valeur militaire ; si les circonstances l'exigeaient, elle pouvait être

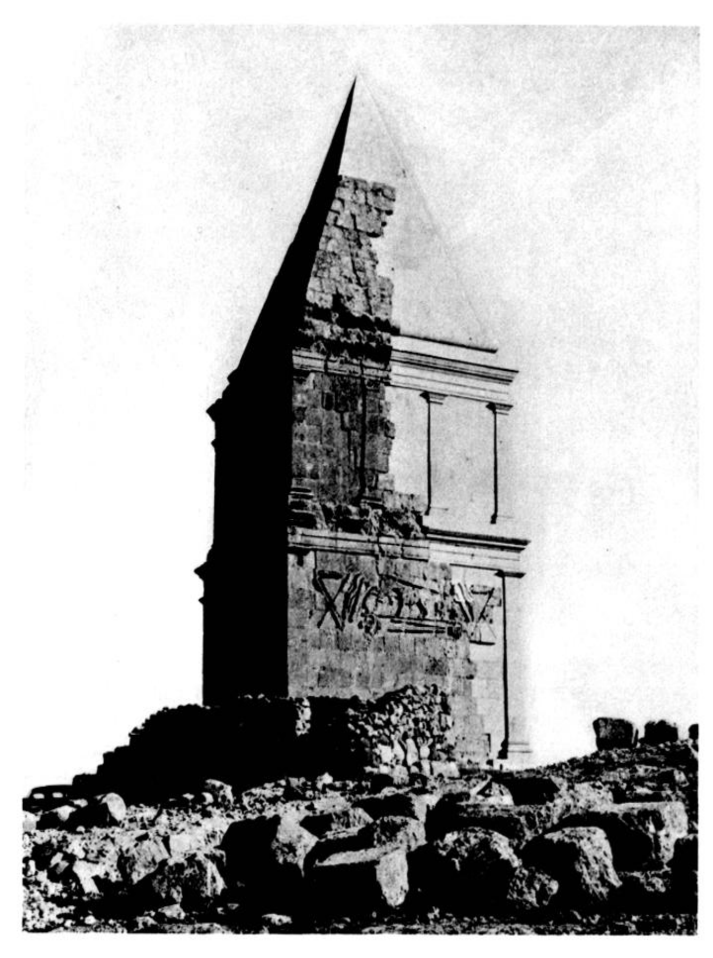
(1) La comparution de Paul devant Festus en présence d'Agrippa et de Bérénice (*Act.* 25, 13 à 26, 32) a été diversement datée, entre 55 et 60 (cf. K. Lake, *loc. cit.*, p. 470-473 ; M. P. Charlesworth, *loc. cit.*, p. 854. Les mêmes épithètes, Φιλοκαῖσαρ et Φιλορωμαῖος, sont attribuées, dans les inscriptions, à Agrippa II et à son père (cf. W. Dittenberger, ad *OGIS*, 419, vol. I, p. 631). Références à ces différents épisodes dans *PIR*², vol. 4, p. 132 s., n° 132 *(M. Iulius Agrippa II)* et p. 309 s., n° 651 *(Iulia Berenice)*, où l'inscription de Qalaat Fakra a été omise ; Wilcken, *RE*, s. v. *Berenike* 15), col. 287-289 ; Grace H. Macurdy, *Julia Berenice*, *loc. cit.*, p. 246-253 et *Vassal Queens...*, Baltimore, 1937, p. 84 sqq. ; A. H. M. Jones, *op. cit.*, p. 217-261 ; J. A. Crook, *Titus and Berenice*, *AJPh*, LXXII, 1951, p. 162-172.

1. — Tour : dédicace à Claude sur le linteau de la porte

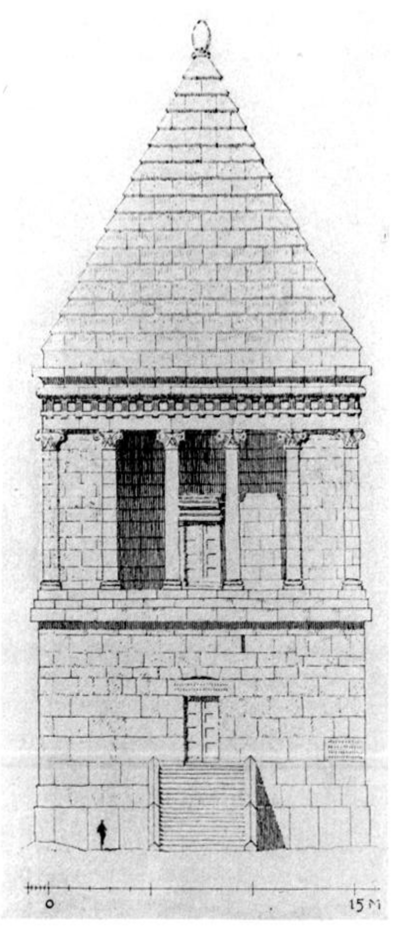
2. — Bloc inscrit sur l'angle de la tour

QALAAT FAKRA

1. — Mausolée de Sampsigeramos à Homs (d'après Cassas, *Voyage de la Syrie*, Pl. 21)



2. — Monument de Hermel



3. — Tour de Qalaat Fakra
(d'après *Röm. Tempel*, fig. 79)

aussi utilisée comme tour de défense et comme tour de guet. Mais le décor de pilastres et la loggia dont avait été pourvu son étage, à l'instar des monuments funéraires dont s'inspire son architecture extérieure, procèdent d'une autre intention encore, exprimée par la dédicace à Claude gravée sur le linteau de la porte : comme Renan l'avait noté déjà, la tour est en même temps un grand monument honorifique, appelant sur le sanctuaire, par-delà les querelles locales et les aléas mouvants de la politique, la protection lointaine mais souveraine du maître de Rome.

Paul COLLART.

NOTE ADDITIONNELLE

Nous avons transcrit ci-dessus le texte de l'inscription du linteau avec les restitutions qu'avait proposées le R. P. Mouterde (*MUSJ*, XXII, 1939, p. 125 s. et fig. 1). Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, par les renseignements que nous communique très obligeamment M. J.-P. Rey-Coquais, et dont il nous autorise à faire état, que ces restitutions ne peuvent plus être retenues : en même temps qu'à l'empereur Claude, la dédicace s'adressait à un dieu local dont le nom peut se lire avec certitude grâce à deux inscriptions nouvellement découvertes sur le site par H. Kalayan (lettre du 24 octobre 1973). L'administration du sanctuaire, mentionnée dans l'autre inscription, fut donc seule maîtresse de l'ouvrage. Nous remercions M. Rey-Coquais de son information ; la publication des inscriptions de Qalaat Fakra, qu'il prépare, sera, on le voit, particulièrement bienvenue.

P. COLLART.